



# FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## IL EST URGENT D'AGIR !

De nombreuses initiatives dans les établissements, en territoire et à Paris, ont eu lieu ce jour pour crier la colère grandissante des personnels des établissements de Santé et d'Action sociale.

Une conférence de presse nationale du front unitaire des organisations syndicales représentatives médicales et paramédicales, collectifs et associations AMUF, APH, CFTC, CFDT, CFE-CGT, CGT, Collectif inter Blocs, Collectif inter Hôpitaux, Collectif Inter Urgences, Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et des Maternités, SN PHARE, SUD et UNSA s'est tenue ce matin à coté de l'Assemblée Nationale.

**Des années de politiques d'austérité, exclusivement guidées par une vision comptable ont fini par dégrader gravement notre système de Santé et d'Action sociale.**

Le Projet de Loi du financement de la Sécurité Sociale, débattu en ce moment au parlement est une nouvelle provocation pour les professionnel.le.s car il fait fi des mouvements de grève importants et croissants, toutes catégories confondues, du personnel médical et paramédical qui dénoncent le manque de moyen pour exercer leur missions au quotidien ainsi que le mépris dont elles et ils font l'objet de la part du gouvernement.

**Notre système est à bout de souffle et s'effondre comme un château de carte, faute de moyens humains et financiers suffisants.**

La CGT ne se contentera plus d'effet d'annonces, mais de mesures concrètes en faveur de l'amélioration des conditions de travail des salarié.e.s et de la qualité de prise en charge de la population.

Nous nous adressons dorénavant au Président de la République pour exiger l'ouverture de négociations sur les axes suivants puisque les annonces de la ministre des Solidarités et de la Santé ne prennent pas en compte les revendications portées par les salarié.e.s de notre champ professionnel :

- Un recrutement immédiat de professionnel.le.s supplémentaires et plan de formation pluridisciplinaire.
- La reconnaissance et la revalorisation des salaires des professionnel.le.s .
- Des moyens financiers complémentaires pour les établissements passant par la revalorisation de l'ONDAM à au moins 5 % inscrit dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.
- Un moratoire sur les fermetures d'établissements, services et lits.
- Des mesures afin d'assurer l'accès, la proximité et l'égalité de prise en charge de la population sur tout le territoire .

La CGT appelle à la multiplication d'actions dans les établissements pour faire entendre les revendications des personnels et des usagè.r.e.s pour défendre notre système de Santé et de Sécurité Sociale et des services publics de haut niveau pour toutes et tous.

**Le 14 novembre tou.te.s ensemble avec les salarié.e.s, nous nous ferons entendre par la grève et les manifestations.**

*Montreuil, le 29 octobre 2019.*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**67/19**

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr